



SNPAD
Syndicat National
des Personnels Administratifs
de la Défense

COMPTE RENDU

Commission Administrative Paritaire Locale des Adjoint Administratifs 2017 du CMG de METZ

La CAPL compétente à l'égard des Adjoint Administratifs s'est déroulée le 01/02/2017, elle était présidée par le directeur du CMG de METZ, Monsieur Jean-Jacques NARAYANINSAMY en présence de vos Commissaires FO : Mmes Marie-Thérèse FLAUDER – Patricia GANNEVAT – M. Olivier HUSSARD – Mmes Ludivine LAPLAGNE – Martine DUPONT – Barbara DELAERE – Céline GROSSE.

L'ordre du jour de cette CAPL était le suivant :

- ⇒ approbation du PV du 06/10/2016,
- ⇒ bilan des recours,
- ⇒ examen des travaux d'avancement au titre de 2017 pour les grades :
 - d'adjoint administratif de 1^o classe,
 - d'adjoint administratif principal de 2^o classe,
 - d'adjoint administratif principal de 1^o classe.

L'administration a lu la « note blanche » de la DRH-MD sur l'organisation du dialogue social et les modalités pratiques des CAPL.

RECOURS EN NOTATION

Suivi d'un seul recours en notation CREP 2015 d'une AA1 suite à la CAPL AA du 06/10/2016 a été examiné.

AVANCEMENTS

1 – Promotion au choix dans le grade d'AA1 : 30 postes obtenus / 81 conditionnants

AA1 2017				
ACE	Condit.	Détachés	Cond. 2017 (détachés déduits)	Droits réels
DC SCA	24	0	24	8,62
DRHAT	23	1	22	7.90

SGA/SDPRHF	13	2	11	3.95
DC SSA	7	0	7	2.51
GEND EST	2	0	2	0.72
GEND NORD	2	0	2	0.72
DC SEA	6	0	6	2.15
EMA-Chanc	2	0	2	0.72
DRHAA	2	0	2	0.72
SIMU	0	0	0	0
TOTAUX	81	3	78	28 + 2 réserves Président

1 poste de la réserve obtenu par FO.

2 – Promotion au choix dans le grade d'AAP2 : 66 postes obtenus / 328 conditionnants

AAP2 2017				
ACE	Condit.	Détachés	Cond. 2017 (détachés déduits)	Droits réels
DRH-AT	99	4	95	18.82
DCSCA	88	1	87	17.24
SGA/SDPRHF	72	3	69	13.67
DCSEA	28	0	28	5.55
DCSSA	16	1	15	2.97
DGGN (EST)	5	0	5	0.99
DGGN (NORD)	4	0	4	0,79
SIMU	0	0	0	0
EMA-Chanc	6	0	6	1,19
DRH-AA	7	1	6	1,19
DCDIRISI	1	0	1	0,20
DRM	2	0	2	0,40
TOTAUX	328	10	318	63 + 3 réserves Président

2 postes de la réserve obtenus par FO.

3 – Promotion au choix dans le grade d'AAP1 : 79 postes obtenus / 327 conditionnants

AAP1 2017				
ACE	Condit.	Détachés	Cond. 2017 (détachés déduits)	Droits réels
DC SCA	93	1	92	21,01
DRHAT	77	0	77	17,59
SGA/SDPRHF	62	0	62	14,16
DC SEA	29	1	28	6,40
DC SSA	22	0	22	5,02
GEND EST	12	1	11	2,51
GEND NORD	6	0	6	1,37
EMA/Chanc	14	0	14	3,20
DRHAA	5	0	5	1,14
DIRISI	3	0	3	0,69
DRM	2	0	2	0,46
SIMU	2	0	2	0,46
TOTAUX	327	3	324	74 + 5 réserves Président

3 postes de la réserve obtenus par FO.

CONCLUSION

Une CAPL qui s'est tenue dans un climat ouvert et propice à la discussion, les autorités locales d'emploi ayant tenu compte des travaux des commissaires FO de la CAPL d'octobre dernier. Néanmoins, l'administration s'est révélée peu enclin à la substitution de dossiers et n'a attribué que les postes de la réserve du Président. La prochaine fusion en 3 grades du corps des adjoints administratifs et les incertitudes qui y sont liées n'ont pas permis à l'administration de s'engager sur de futurs avancements.